

COMMUNIQUE DE PRESSE

■ LEVEE DE LA SUSPENSION DES ACTIONS DE DEXIA

Suite à la publication d'un communiqué de presse par DEXIA le 30 septembre à 10h15, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a décidé, en collaboration avec l'autorité belge, la CBFA, de lever la suspension de la négociation des actions de DEXIA (BE0003796134) sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg.

Luxembourg, le 30 septembre 2008

